

# Unpef et Cla ripostent : «La ministre tente de renverser la situation»

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4677 - Mardi 15 janvier 2019 - Prix : 10 DA

En l'absence d'un vaccin

## La peste ovine et caprine se propage à grande vitesse

Page 3

L'inconscience du consommateur accentue les risques

## Intoxications alimentaires, une responsabilité partagée

Page 2

### La bataille de l'opinion

Par Mohamed Habili

**A**u jour d'aujourd'hui, il n'est à peu près rien que le président français, Emmanuel Macron, puisse dire ou faire qui ne soit pas reçu comme une provocation par une fraction importante de ses compatriotes. Au nombre de ceux-ci : les Gilets jaunes, bien évidemment, mais aussi ceux qui se reconnaissent en eux, et qui d'après les sondages constituent encore la majorité des Français. Alors lorsqu'il arrive que lui-même se laisse aller à quelque pique, en réaction sans doute aux attaques dont il est l'objet de bien des côtés, on comprend que cela ait pour effet d'aggraver son cas. Dans cette même Lettre aux Français qu'il a fait paraître la veille de ce qu'il a appelé le Grand Débat national, qui débute aujourd'hui pour durer deux mois, il n'a pas pu se retenir de préciser qu'il ne reviendrait sur aucune des mesures fiscales déjà prises, bien qu'il ait commencé par signaler qu'aucune question n'était interdite. La seule concession de sa part de nature à être portée à son crédit par ceux qui demandent son départ, c'était non pas nécessairement d'ailleurs qu'il abroge d'entrée de jeu la mesure la plus contestée de ces deux années de son quinquennat, à savoir l'abandon de l'impôt sur la fortune, mais qu'à tout le moins il ne dise pas que cette question était interdite. S'il ne l'a pas faite, c'est probablement moins par obstination que par tactique.

Suite en page 3

## Sonatrach ouvre un centre de formation en soudage de pipelines à Ouargla

# Ould Kaddour exige le recrutement des stagiaires



Ph.E. Soraya/J. A.

Sonatrach, en partenariat avec la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ouargla, vient de lancer une première promotion de formation en soudage de pipelines. Lire page 2

Naissance de l'Académie de la langue amazighe

## Un «aboutissement de la revendication identitaire»

Page 4

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

## De belles œuvres artisanales et artistiques à découvrir

Page 13

Sonatrach ouvre un centre de formation en soudage de pipelines à Ouargla

# Ould Kaddour exige le recrutement des stagiaires

■ Sonatrach, en partenariat avec la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ouargla, vient de lancer une première promotion de formation en soudage de pipelines.

De nos envoyées spéciales à Ouargla, Lynda Naili et Soraya El Haddad

« Il faut ouvrir ce centre à tous les jeunes du pays pour ne pas avoir à ouvrir d'autres ailleurs. Nous avons les capacités de formation et celle de l'hébergement », a sommé, hier, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe Sonatrach, le directeur de ce centre de formation, Nacer Fateh, lors du lancement de la première promotion de formation en soudage de pipelines au niveau du centre de formation IAP Ouargla. Et pour cause, « pour une demande nationale (de formation), il faut avoir une solution nationale intégrée », estimera Ould Kaddour.

En outre, ayant appris que les stagiaires actuellement en formation sont issus du secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Ouargla à travers des contrats de formation, il exhortera également le directeur du centre professionnel à revoir cette procédure afin d'offrir aux stagiaires, dès le départ, « un contrat formation et emploi ». « Que deviendront-ils ces jeunes une fois la formation achevée ? Le problème du chômage sera encore plus grave s'ils ne sont pas placés en poste », a-t-il estimé.

Pour sa part, le directeur de l'IAP Ouargla expliquera que le choix de la filière de soudage pipelines est une réponse aux besoins exprimés par les filiales de la Sonatrach en la matière, affirmant, à ce propos, que d'autres spécialités telles que la chaudronnerie et l'électricité seront prochainement ouvertes. Par ailleurs, ce centre fraîchement rénové, après une fermeture en 2016, avait ouvert ses portes pour la première fois en 2013 et duquel sont sorties quatre promotions, soit 128 stagiaires qui « sont restés sans emploi », selon le wali de Ouargla. Ce à quoi Ould Kaddour ordonnera également de « les dispatcher » sur les différents filiales de son groupe.

Il est à noter qu'une deuxième convention a été signée au profit du secteur sanitaire de Ouargla pour la fourniture d'équipements médicaux.

En somme, « cette première formation en soudage pipelines entre dans le cadre d'un partenariat entre la Sonatrach et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnel de Ouargla, mais aussi une mise en application de l'instruction du Premier ministre qui accorde un vif intérêt au perfectionnement de la main-d'œuvre locale dans les wilayas du Sud à travers l'activation des programmes de formation », indique Sonatrach dans un communiqué remis à l'occasion. En effet, poursuit le dit communiqué, « de par son rôle sociétal, Sonatrach a mis à disposition une infrastructure pédagogique



Photo: Soraya J. A.

équipée des moyens adéquats pour le bon déroulement de ce programme de formation au profit d'une quarantaine de candidats qui se déclineront sur une période de six mois ». Et de précé-

ser à ce sujet que le programme de formation de ce centre de formation est rattaché à l'Institut algérien du pétrole (IAP) est réalisé par les cadres de la Sonatrach.

« A la fin du cursus, cette formation sera sanctionnée par une attestation co-signée par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en vue de faciliter l'intégration des

jeunes dans le monde du travail et de combler les besoins du secteur des hydrocarbures », conclut la même source.

L. N.

## L'inconscience du consommateur accentue les risques Intoxications alimentaires, une responsabilité partagée

Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Les bilans des services concernés reflètent à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et de l'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis de cette affection qui peut s'avérer mortelle. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. S'ajoute à cela la cupidité de plusieurs commerçants avides de gain, ne respectant pas les normes établies, à savoir l'hygiène, la chaîne de froid, etc. Notamment pour les produits périssables comme les œufs, le lait et ses dérivés utilisés dans la confection des gâteaux et des pâtisseries. Cependant, s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui des intoxications alimentaires. En effet, le citoyen est aussi responsable que les pouvoirs publics et le mouvement associatif, du fait que ce dernier soit attiré par les petits prix des produits périssables. Malheureusement, l'absence de vigilance est une des caractéristiques des gens qui s'accommo-

dent de tout, pour peu que les prix leur soient accessibles. Peu importe que les produits soient mal conservés ou étalés à l'air libre et exposés à la poussière, à la fumée des véhicules et au soleil. Les marchands, quant à eux, sont souvent pointés du doigt, pourtant, ils ont toujours autant de clients qui s'abattent sur la marchandise. A cette inconscience du consommateur s'ajoutent la démission des pouvoirs publics et l'indifférence du mouvement associatif quant à la défense de celui-ci. Quoi qu'il en soit et quelle que soit la responsabilité des autorités concernées, celle du consommateur est à déplorer le plus, lui qui doit se soucier en premier de sa santé et qui doit donc prêter la plus grande attention à ce qu'il mange. Selon le chef de service de prévention à la Direction de la santé de la wilaya d'Alger (DSP), les cas d'intoxication alimentaire ont reculé en 2018 à Alger, avec 215 cas (44 cas d'intoxication collective et individuelle) enregistrés au niveau des restaurants, fast-foods et lors des fêtes de mariage, par rapport à 2017 où 385 cas avaient été recensés. Quelque 215 personnes ont été victimes d'intoxication alimentaires collectives en 2018 (janvier-décembre), et ce, suite à la consommation de produits périssables à Alger, a indiqué le doc-

teur Aittouares Boudjemaâ, précisant que ces cas avaient été pris en charge à travers les structures de santé pour éviter toute complication. Tout en rassurant qu'aucun cas de décès n'était à déplorer, le même responsable a expliqué que le recul constaté dans le nombre de cas d'intoxication en 2018 revenait à l'efficacité des campagnes de sensibilisation qui renfermaient des conseils aux consommateurs, en vue de les avertir des risques d'intoxication et aussi à la culture de « sécurité alimentaire ». Ces campagnes, rappelle-t-on, sont organisées par le ministère de la Santé, en coordination avec les différents secteurs, à travers les différents espaces publics, instituts universitaires et autres. Précisant que plusieurs cas d'intoxication alimentaire individuelle préfèrent recourir à l'automédication et ne consultent pas le médecin qu'en cas d'apparition de complications, D' Aittouares a souligné que le plus grand nombre d'atteintes par intoxication alimentaire a été enregistré au niveau des restaurants et lors des occasions, telles que les cérémonies de mariage et de la saison estivale. Il a mis l'accent sur la nécessité de respecter la température et la chaîne de froid pour chaque aliment, cuit ou cru, le stockage selon les normes en vigueur, outre l'hygiène des cui-

sines, des ustensiles et de la tenue des travailleurs et des chefs-cuisiniers qui sont tenus de porter des gants. Certains commerçants ne se conforment pas aux normes et conditions de conservation, de la chaîne de froid et de l'hygiène sanitaire, au vu des plats servis aux clients, causant ainsi des intoxications, a-t-il ajouté, appelant les consommateurs à faire preuve de vigilance lors de la consommation des plats, notamment ceux qui sont vendus sur les marchés populaires et qui sont loin d'être contrôlés et dont les normes de conservation et de stockage sanitaire font défaut. Le même intervenant a également souligné que la Direction du commerce participait au même titre que les bureaux d'hygiène, au niveau de l'ensemble des communes d'Alger, lesquelles sont également composées d'éléments des directions du Commerce et d'Agriculture, de médecins et de vétérinaires, en vue d'intensifier le contrôle de la qualité des repas et des aliments et de s'enquérir du respect des mesures sanitaires, et ce, par souci de préservation de la santé du citoyen, tout au long de l'année, notamment pendant la période estivale.

Meriem Benchaouia

Aux dernières accusations de Benghabrit

# Unpef et Cla ripostent : «La ministre tente de renverser la situation»

■ «Au lieu de régler définitivement les problèmes qui existent dans son secteur, la ministre choisit de jouer sur les divergences qui existent entre les différents syndicats de l'Education» a indiqué hier le SG du Cla, Achour Idir, en réponse aux dernières déclarations de la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit.

Par Thinhinene Khouchi

Au sujet du statut particulier et des œuvres sociales, la ministre avait indiqué dans sa dernière déclaration que ce sont les six syndicats qui ont appelé à la grève prévue pour le 21 janvier qui n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les modalités d'application. A cette déclaration, le secrétaire général des lycées d'Alger Cla, Idir Achour, nous a affirmé au téléphone qu'*«il y a d'autres options que la ministre n'a pas proposées ou qu'elle a choisies d'ignorer»* ajoutant : *«au lieu de régler le problème définitivement et répondre sérieusement à nos revendications, la ministre joue sur les divergences qui existent entre les différents syndicats, ce qui est une chose absurde et incompréhensible»*. De son côté, contacté par téléphone, le représentant de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), Abdelouahab Lamri Zeggar, a démenti les accusations de la ministre de l'Education expliquant que *«la ministre choisit, avec ces déclarations, de fuir au lieu de répondre sérieusement à nos demandes»*. C'est une *«fuite en avant»* ajoutant que *«nous n'avons eu que des promesses de sa part et c'est vraiment désoyant»*. Il explique en outre que les différentes réunions qui avaient regroupé les représentants des différents syndicats de l'éducation avec la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, n'ont rien apporté. *«on n'en a assez de ces réunions qui ne finissent que par des promesses, on veut du concret, des décisions applicables et sérieuses»*, nous a affirmé le



Ph/D. R.

représentant de l'Unpef. En outre, la ministre avait accusé, à son tour, les syndicats de déclarer le contraire des choses sur lesquelles ils se mettent d'accord lors des réunions bilatérales. Elle réfute également les déclarations des syndicats qui l'accusent de prendre des décisions unilatérales. *«Il faut qu'ils soient sérieux de leur part, et il faut qu'ils aient de l'honnêteté, et de ne pas déclarer le contraire des choses sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord»*, a

lancé la ministre de l'Education sur les ondes de la Radio nationale. A ce propos, le Cla ainsi que l'Unpef ont démenti ces accusations indiquant qu'après chaque réunion bilatérale, la ministre apporte des *«promesses qui ne voient jamais le jour»*. Enfin, pour rappel, le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Education avait appelé à une grève d'une journée. En effet, au bout de plusieurs heures de débat lors d'une réunion tenue le 7 janvier à

Alger, les six syndicats autonomes de l'Intersyndicale de l'Education ont mis leurs menaces à exécution. Les syndicats ont fini par trancher pour une journée de grève le 21 janvier prochain et des sit-in au niveau des Directions de wilaya le lendemain. Les six syndicats sont : (Satef, Cla, Snapest, Cnapeste, Unpef et le Snte) et ils doivent se réunir une nouvelle fois le 25 janvier prochain pour décider de la suite à donner à leur mouvement. **T. K.**

En l'absence d'un vaccin

## La peste ovine et caprine se propage à grande vitesse

Les chiffres avancés sur les cas de maladies épidémiologiques (fièvre aphteuse et peste des petits ruminants) ne reflètent pas la réalité. Selon la Fédération nationale des éleveurs (FNE), la situation est plus grave que ce que prétend le ministère de l'Agriculture. Plusieurs milliers d'ovins sont morts au cours des dernières semaines, atteints par la peste des petits ruminants, qui a fait son apparition ces dernières semaines en Algérie. Le ministre de l'Agriculture avance le chiffre de 2 000 têtes déjà décimées en raison de ces foyers épidémiologiques. Surtout que ce sont les wilayas steppiques qui disposent de millions de têtes d'ovins, à l'instar de Djelfa, El-Bayadh, Saïda et Naâma qui

sont les plus touchées. La Fédération nationale des éleveurs (FNE) considère que ces chiffres ne reflètent en aucun la réalité. La situation est plus grave, fait savoir son SG, Merzoua Belkacem, qui ajoute que jusqu'à présent le ministère de l'Agriculture ne dispose pas de chiffres officiels. Car, explique-t-il, les seules régions de Tebessa ou de Djelfa ou encore de Oued Souf peuvent avoir chacune 2 000 cas. *«Les chiffres que la presse révèle citant le ministère de l'Agriculture ne sont pas réels»*, ajoute-t-il. Selon lui, la situation est plus grave. Pour le SG de FNE, *«il est difficile d'avoir les vrais chiffres concernant les cas de cheptel malade»*. Selon le SG de la Fédération nationale

des éleveurs (FNE), Merzoua Belkacem, *«la propagation des maladies épidémiologiques (fièvre aphteuse et peste des petits ruminants) est due au silence de certains éleveurs, qui n'ont pas déclaré les premiers cas, par crainte qu'on leur ordonne d'abattre les bêtes qui en sont atteintes sans, en retour, les dédommager»*. L'épidémie s'est introduite en Algérie par les échanges d'animaux entre les éleveurs algériens et ceux des pays frontaliers qui sont tous infectés. Les premiers cas de la maladie ont été découverts depuis le mois d'août dernier. Depuis, l'épidémie s'est propagée à d'autres wilayas, explique Merzoua Belkacem qui pointe du doigt les éleveurs qui ont, par

crainte de pertes financières, préféré ne pas déclarer les premiers cas de contamination. *«Jusqu'à la visite du ministre dans la wilaya de Djelfa, les éleveurs n'avaient aucune connaissance de la décision du département de l'agriculture de rembourser les éleveurs»*, ajoute l'invité du Forum du quotidien *«Le Courrier d'Algérie»*. Le SG de la Fédération nationale des éleveurs (FNE) tient à préciser que le vaccin contre la peste des petits ruminants ne sera pas disponible avant la fin du mois. Par contre, celui contre la fièvre aphteuse est disponible mais en petites quantités. *«Les quantités de vaccin disponibles sont insuffisantes»*, indique-t-il. Malgré les assurances du département de

## LA QUESTION DU JOUR

### La bataille de l'opinion

Suite de la page une

Puisque les Gilets jaunes et ceux qui les soutiennent ont clairement montré qu'ils ne se contenteraient de rien moins que de sa démission, autant pour lui tabler sur l'appui de ceux des Français qui sont partisans de l'ordre, et dont le nombre pourrait croître dans la suite des événements. Ceux-là, au contraire de ses détracteurs, attendent de lui qu'il ne donne pas le sentiment de vouloir la fin du mouvement de contestation à n'importe quel prix, ce qui le cas échéant serait perçu comme de la faiblesse. Les Gilets jaunes ayant déjà fait savoir qu'ils ne prendraient pas part au débat, pourquoi adopter une attitude de conciliation à leur égard ? A partir d'aujourd'hui, sous les dehors d'offre de dialogue, c'est donc en fait la bataille de l'opinion que le gouvernement a lancée. Avant de réprimer ce qui de toute évidence est un mouvement révolutionnaire, il faut l'isoler, le couper du peuple. S'assurer que la répression, qui du reste est loin d'avoir été absente ces dernières semaines, ne va pas se retourner contre ses initiateurs, une fois qu'elle battra son plein. Le quinquennat d'Emmanuel Macron ne pourra reprendre son cours, car il est maintenant à l'arrêt, qu'après avoir levé l'hypothèque représentée par les Gilets jaunes. Y parviendra-t-il ? Cela est une autre question. Y répondre dans un sens ou dans l'autre est pour le moment prématuré. N'empêche, une chose est maintenant généralement admise en France et ailleurs : une authentique révolution est en train de chercher sa voie dans un pays majeur en Europe. Le pouvoir français ne s'y trompe pas, qui ne s'attend plus, ce que d'une certaine façon il a fait jusqu'à ces deux dernières journées de mobilisation, que le mouvement tombe de lui-même. Or un mouvement d'une certaine ampleur qui persiste est par cela seul de type révolutionnaire. Mis en mouvement sur une revendication de pouvoir d'achat, ce ne sont plus quelques dizaines, ou même des centaines d'euros de plus, qui arrêteront les Gilets jaunes. Ce n'est pas tant à Macron qu'ils en veulent qu'au système qui a brisé le contrat social établi au sortir de la Deuxième Guerre mondiale et qui n'a eu de cesse de les appauvrir.

M. H.

l'Agriculture quant à la prise en charge de ces épidémiologies et la mise en place de mesures préventives, l'inquiétude est palpable chez les éleveurs, surtout que le vaccin ne sera pas disponible avant la fin janvier. En attendant de trouver une véritable solution, chaque jour les éleveurs assistent dépités à de nouvelles contaminations.

Louiza Ait Ramdane

Questions socioprofessionnelles du personnel des collectivités locales

### La prise en charge au menu d'une journée d'étude à Médéa

LA PRISE en charge des questions socioprofessionnelles du personnel des collectivités locales a été au centre d'une journée d'étude organisée hier au siège de la wilaya de Médéa, au profit des responsables des cellules de l'action sociale des communes. Cette journée d'étude vise à sensibiliser les responsables en charge de ces cellules sur l'importance du volet inhérent à la prise en charge et au suivi des questions socioprofessionnelles de l'encadrement des administrations relevant des collectivités locales, dans l'optique d'une amélioration des conditions de travail des effectifs rattachés à ces collectivités, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces cellules sont appelées, en outre, à assurer la formation et l'encadrement des jeunes recrues de l'administration, afin qu'ils puissent garantir aux citoyens des prestations de qualité et d'accomplir un travail de qualité qui permettra d'accompagner les efforts de modernisation déployés par la tutelle pour mieux servir le citoyen, a-t-on signalé. Le personnel des collectivités locales avait bénéficié, dans le cadre de cette prise en charge, d'un centre médico-social, sis au centre-ville de Médéa, où diverses prestations médicales sont prodiguées, depuis juillet dernier, aux cadres et agents des administrations publiques, a-t-on rappelé. Ce centre sera renforcé «prochainement» en personnel médical et paramédical pour optimiser son fonctionnement et couvrir différentes spécialités de manière à faire profiter le plus grand nombre possible d'employés, a fait savoir la même source, ajoutant que des démarches sont en cours pour l'acquisition de nouveaux équipements médicaux pour le compte de ce centre.

Lamine N.

APN

### Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) reprendra jeudi ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, adressées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Seize questions sont programmées à cette plénière et seront adressées à sept ministres, en l'occurrence le ministre des Moudjahidine (02 questions), de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (02), de la Jeunesse et des Sports (02), de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme (02), de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (03), du Commerce (02) et des Travaux publics et des Transports (03), a précisé le même communiqué.

R. N.

Naissance de l'Académie de la langue amazighe

# Un «aboutissement de la revendication identitaire»

■ La naissance de l'Académie algérienne de la langue amazighe (AALA) constitue un «grand acquis» et «un aboutissement pour la revendication identitaire amazighe» en Algérie, a affirmé, hier à Bouira, le président de cette institution, Mohamed Djellaoui.

Par Salem K.

La création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, est «*parmi les aboutissements de la revendication identitaire amazighe. Elle constitue un grand acquis pour les recherches dans les domaines linguistique et culturel amazighs*», a déclaré à l'APS M. Djellaoui. La mise en place de cette institution permettra «*la prise en charge des questions liées à la culture et langue amazighes*», a-t-il relevé. Se disant «*honoré*» de sa nomination à la tête de l'Académie algérienne de la langue amazighe, M. Djellaoui a exprimé son engagement et sa «*ferme volonté*» pour œuvrer à la réalisation d'une série de projets scientifiques et atteindre les objectifs fondamentaux de l'institution, dont la promotion de la langue amazighe de façon à ce qu'elle consolide sa place sur la scène linguistique nationale et régionale. «*Je suis entièrement conscient de la complexité de la tâche qui m'a été confiée, je ferai de mon mieux pour mener à bien les projets scientifiques de cette institution nationale, et atteindre ces objectifs fondamentaux*», s'est-il engagé. Concernant ses premières missions à la tête de

Mohamed Djellaoui, président de l'Académie de la langue amazighe



P.V.D. R.

l'Académie, Mohamed Djellaoui a évoqué l'installation d'abord des composantes administratives et scientifiques de cette institution, notamment le secrétariat administratif de l'Académie et les six membres qui composent le bureau et les commissions spécialisées de la recherche. «*La priorité sera accordée au recueil du corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variantes*», a fait savoir l'ancien doyen de la Faculté des lettres et des langues à l'Université Akli-

Mohand-Oulhadj de Bouira. «*Nous avons toute la volonté et le savoir faire scientifique nécessaires pour atteindre cet objectif*», a-t-il assuré. La loi organique relative à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, adoptée en juin 2018 par les deux Chambres du Parlement, définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette instance, placée auprès du président de la République, et dont la création est prévue par

l'article 4 de la Constitution, amendée en 2016. L'Académie a pour mission de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence. Elle a aussi pour mission d'entreprendre des travaux de recherche, participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, garantir la précision d'interprétation et de la traduction de notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'éditer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe, de contribuer à la conservation du patrimoine immatériel amazigh, notamment par sa numérisation et encourager toute recherche et traduction en langue amazighe.

S. K./APS

Formation professionnelle

## Campagne sur les offres de formation en prévision de la rentrée en février

Une campagne d'information sur les offres de formation garanties dans diverses spécialités professionnelles par le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnel est organisée par le ministère au niveau de tous les établissements de la formation professionnelle à travers le territoire national, parallèlement au début des inscriptions, en pré-

vision de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 24 février 2019, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Les inscriptions ont débuté le 6 janvier et s'étaleront jus-

qu'au 16 février, alors que les journées de sélection et d'orientation sont prévues du 17 au 19 février, selon la même source.

Farida C.

Algérie/Afrique du Sud

## Ouyahia reçoit la ministre sud-africaine des Relations internationales

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, hier à Alger, la ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, M<sup>me</sup> Lindiwe Sisulu, qui effectuait une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

### Entretiens avec Messahel

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel,

s'est entretenu, hier à Alger, avec la ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale de la République d'Afrique du Sud, Lindiwe Sisulu. M<sup>me</sup> Lindiwe Sisulu est arrivée dimanche soir à Alger pour une visite officielle de deux jours, à l'invitation de M. Messahel. Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité, d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays, permettra aux deux ministres de procéder à une évaluation de l'état des relations bilatérales et de dégager de nouvelles perspectives de partenariat, en vue de les porter

au niveau des relations politiques privilégiées qu'entretiennent l'Algérie et l'Afrique du Sud. Dans le cadre de la coordination et de la concertation permanente entre les deux pays, les deux ministres s'entreprendront également sur de «*nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment à la veille d'importantes échéances dont la réunion ministérielle Union africaine-Union européenne, prévue à Bruxelles les 21 et 22 janvier, ainsi que le 32<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine, qui se tiendra les 10 et 11 février 2019 à Addis-Abeba*».

Y. N.

## Commerce

# Nette baisse des transactions non facturées

■ Le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce s'est chiffré à 85,2 milliards de dinars durant l'année 2018, contre 116,45 milliards de dinars en 2017, soit une baisse de 36,71%, selon le ministère du Commerce.

Par Amel B.

Cette baisse est due essentiellement, selon la même source, «au respect des opérateurs économiques des règles applicables à la transparence des pratiques et des transactions commerciales». En outre, le bilan de l'activité des services de contrôle économique et de la répression des fraudes de 2018 montre que le contrôle au niveau des frontières s'est soldé par une baisse du nombre des cargaisons bloquées, résultant principalement des «mesures prises par les pouvoirs publics en vue de la rationalisation des importations et le soutien de la production nationale à travers l'interdiction des domiciliations de certains produits importés». Le ministère fait ainsi état de blocage aux frontières de 1 006 cargaisons en 2018 contre 1 327 cargaisons en 2017 (-32%). La quantité des marchandises bloquées aux frontières avait atteint 39 410 tonnes en 2018 contre 69 835 tonnes en 2017, soit une baisse de 77,2%. La valeur de ces marchandises bloquées est passée de 23,3 milliards de dinars en



engagé 1 824 711 interventions contre 1 669 314 en 2017 (+ 8,52%). A travers ces contrôles, ils ont relevé 221 694 infractions en 2018 contre 216 454 en 2017 (+2,36%). Ces constats d'infractions ont donné lieu à l'élaboration de 211 116 procès-verbaux de poursuites judiciaires pour diverses infractions à la législation en matière de contrôle économique et de répression des fraudes, contre 203 462 poursuites en 2017 (+3,63%). Outre les poursuites judiciaires engagées, les services de contrôle ont pris des mesures de fermeture administrative à l'encontre de 16 179 locaux commerciaux, contre 13 782 locaux en 2017 (+14,82%), ainsi que la saisie de marchandises pour une valeur de 5,37 milliard de DA, contre 7,25 milliards DA en 2017 (-35,01%). S'agissant du nombre de prélèvements analysés en laboratoire, il a été opéré 17 376 prélèvements en 2018 contre 17 879 en 2017 (-3%). Pour le ministère du Commerce, ce bilan de l'activité des services de contrôle économique et de la répression des fraudes au titre de l'exercice 2018 a porté sur les actions prin-

cipales actions retenues dans le cadre du programme d'action élaboré par ses services centraux (Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes). Ces actions retenues avaient pour objectif la prise en charge des dysfonctionnements relevés sur le marché tant aux plans des pratiques commerciales que ceux liés à la vérification de la conformité des produits et services. Ce dispositif, axé sur l'assainissement du marché des différents phénomènes de fraude, a été orienté vers l'amont et l'aval de l'activité commerciale à travers la lutte contre les pratiques illicites, spéculatives, la surveillance du marché en matière de protection de la santé et de la sécurité du consommateur, soutient le ministre.

A. B.

2017 à 15,01 milliards de dinars en 2018, en recul de 55,2%. En somme, au titre de l'année 2018, les services de contrôle ont

## Pétrole

## Le Brent à moins des 60 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, l'élan qui portait les cours depuis le début de l'année s'essouffant alors que l'excédent commercial chinois a baissé en 2018, ravivant les craintes d'un ralentissement économique mondial. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 59,63 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 85 cents par rapport à la clôture

de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février perdait 81 cents, à 50,78 dollars. La Chine a vu le volume de ses échanges globalement progresser l'année dernière et devrait conserver sa position de première puissance marchande, a indiqué hier un porte-parole de l'administration chinoise des Douanes, Li Kuiwen. Mais son excédent commercial a baissé

de 16,2%, à 351,8 milliards de dollars, selon cette administration. Ces données «pèsent sur les prix en alimentant les craintes d'un ralentissement économique en Chine et à travers le monde», ont expliqué les analystes de Commerzbank. La croissance chinoise est un des moteurs du marché du pétrole puisque la Chine est devenue en 2018 le premier importateur mondial du pétrole. «Les données des douanes ont par ailleurs fait état d'importations proches de leur

record», ont souligné les analystes. «Mais ce sont les craintes plus générales sur la demande qui pèsent sur le marché», ont-ils ajouté. Certains analystes pensent en effet que ce niveau élevé d'importations de brut ne va pas être maintenu. «Les premiers quotas d'importations accordés aux raffineries indépendantes (en Chine, ndr) sont plus bas que ceux qui avaient été publiés début 2018», ont noté les analystes.

T. Y./APS

## Changes

## L'euro baisse légèrement face au dollar

L'euro baissait légèrement face au dollar hier après la publication de chiffres décevants sur la production industrielle en zone euro. Hier matin, l'euro valait 1,1458 dollar contre 1,1469 vendredi soir. La production industrielle dans la zone euro a reculé de 1,7% en novembre par rapport à octobre, après une hausse de 0,1% le mois précédent (chiffre révisé), selon l'Office européen des statistiques Eurostat. Le résultat de novembre est plus mauvais que celui attendu par les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, lesquels tablaient sur une baisse de 1,3%. Plus tôt dans la journée, les investisseurs avaient pris connaissance de l'excédent commercial chinois, qui pour la deuxième année consécutive a baissé en 2018, menaçant un peu plus l'économie mondiale, alors que dans le même temps le déséquilibre se creusait avec les seuls Etats-Unis (excédent chinois en hausse de 17,2%), au risque d'exacerber le conflit douanier entre Pékin et Washington. «La croissance morose en Chine et la guerre

commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ont tous les éléments pour perdurer», a expliqué Naeem Aslam, analyste pour Think Markets. «Dans ces circonstances, les investisseurs sont confiants sur le fait que la Fed ne va pas relever ses taux d'intérêt tout de suite, du moins pas dans les six prochains mois», a-t-il poursuivi. Une hausse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) rend le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. Or, le président de la banque centrale américaine a adopté un ton jugé prudent lors de ses dernières prises de parole, et après que l'institution a procédé à quatre hausses de taux en 2018. Les investisseurs sont également dans l'attente d'un vote des députés britanniques, qui se prononceront mardi sur l'accord négocié entre le gouvernement et Bruxelles. Selon la majorité des analystes, comme ceux de Société Générale, la Première ministre Theresa May «va presque certainement affronter une écrasante défaite». Si l'accord est effectivement recalé, le Royaume-Uni

risque de quitter l'UE sans accord le 29 mars, un scénario redouté par les milieux économiques – ou plus probablement de ne pas quitter du tout le bloc européen, selon M<sup>me</sup> May. Hier matin, la livre sterling se stabilisait face à l'euro à 89,28 pence pour un euro contre 89,31 vendredi soir, et perdait un peu de terrain face au dollar à 1,2835 dollar pour une livre contre 1,2844 dollar vendredi. Le billet vert reculait face à la devise japonaise, à 108,10 yens contre 108,48 pour un dollar vendredi, tout comme l'euro face à la devise nipponne, à 123,88 yens pour un euro contre 124,44 yens avant le week-end. Le franc suisse progressait face à l'euro (1,1259 franc suisse pour un euro contre 1,1284 vendredi) et face au dollar (0,9825 franc pour un dollar contre 0,9835 avant le week-end). Le dollar s'appréciait face à la monnaie chinoise, à 6,7660 yuans pour un billet vert contre 6,7630 yuans vendredi. L'once d'or s'échangeait pour 1 294,40 dollars, contre 1 287,50 vendredi.

M. Y.

### Chine Le volume des échanges avec la Corée du Nord réduit de moitié

LE VOLUME des échanges entre la Chine et la Corée du Nord s'est effondré en 2018, de 52,4% sur un an, affecté par les sanctions internationales, ont annoncé hier les douanes chinoises. L'année dernière, importations et exportations de la Chine vers la Corée du Nord ont totalisé 16,09 milliards de yuans (2,07 milliards d'euros), selon l'Administration des douanes. Les exportations ont atteint 14,67 milliards de yuans (1,89 milliard d'euros), en baisse de 33,3%. Les importations ont atteint 1,42 milliard de yuans (183 millions d'euros), en baisse de 88%. L'excédent commercial de la Chine a atteint 13,26 milliards de yuans (1,7 milliard d'euros), en hausse de 29,9%. «Concernant le commerce entre la Chine et la Corée du Nord, nous mettons strictement en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité et nous acquittons de nos responsabilités sur cette base», a déclaré le porte-parole de l'Administration des douanes, Li Kuiwen. «Les douanes chinoises ont toujours géré les relations économiques et commerciales entre la Chine et la Corée du Nord conformément à la mise en œuvre complète, exacte, sérieuse et stricte des résolutions du Conseil de sécurité». Après 12 mois de rapprochement diplomatique entre Pyongyang et Washington, la Corée du Nord a récemment haussé le ton vis-à-vis des Etats-Unis, à la manœuvre sur les sanctions internationales qui la frappent. Washington exige de Pyongyang le démantèlement de son arsenal nucléaire.

R. E.

Extension de la ligne du tramway de Constantine

# La 1<sup>re</sup> tranche mise en service «courant 1<sup>er</sup> trimestre»

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a annoncé à Constantine la réception «d'ici à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2019» de la première tranche du projet d'extension de la ligne du tramway depuis la station Zouaghi-Slimane jusqu'à l'entrée de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Par Anissa H.

**M.** Zaâlane qui s'exprimait en marge d'une visite de travail et d'inspection du chantier, a indiqué que les travaux de réalisation de la première tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine qui s'étend sur plus de 6 km étaient «en phase finale» et que le tronçon sera réceptionné «dans environ deux mois et demi». «Un plan d'action

a été élaboré et des mesures pratiques ont été mises en place pour permettre la réception dans les délais impartis de ce projet important au triple plans social, économique et environnemental», a souligné le ministre qui a salué la motivation des responsables locaux dans le suivi de ce chantier. Rappelant que la réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre a mis en avant l'impact de l'ex-

tension du tramway de Constantine dans l'amélioration des conditions de déplacement des 400 000 habitants de la ville Ali-Mendjeli et les 90 000 étudiants des universités que traverse cette ligne d'extension. Le tramway de Constantine assure actuellement le transport d'environ 30 000 voyageurs/jour. Avec la mise en service de la ligne d'extension totalisant un linéaire de plus de 10 km (plus de 4 km de l'entrée d'Ali-Mendjeli à l'université Constantine 2



Ph. &gt; D. R.

Abdelhamid-Mehri), le nombre des voyageurs qui bénéficieront de ce moyen de locomotion sera doublé, a souligné le ministre. La première tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine sera renforcée par 24 nouvelles rames en plus des 20 rames déjà opérationnelles

sur la première ligne du centre ville à la cité Zouaghi-Slimane pour améliorer le service offert, a fait savoir Abdelghani Zaâlane qui a fait part de l'ambition de réaliser une extension de la ligne du tramway vers l'aéroport international Mohamed-Boudiaf. La qualité de la mobilité urbaine figure parmi les critères adoptés mondialement dans le classement des pays développés, a rappelé le ministre, précisant que «l'Algérie a franchi des pas géants dans ce sens, grâce aux investissements colossaux concrétisés durant les deux dernières décennies». Plus de 130 milliards de dollars ont été investis durant ces deux dernières décennies dans la réalisation de tramways dans sept villes, modernisation des ports et développement des aéroports et promotion des voies ferrées, entre autres, a rappelé le ministre, tout en mettant l'accent sur l'importance des réalisations dans l'accompagnement des efforts du développement économique du pays. Le ministre a assisté au cours de son passage à Constantine aux premiers essais techniques de la ligne d'extension du tramway, avant de se diriger vers la wilaya de Skikda, où il procédera à une visite de travail de deux jours.

A. H. /APS

## Cnas de Blida

### Les employeurs appelés à déclarer les employés étrangers

**L**es employeurs sont appelés à déclarer les travailleurs étrangers en Algérie pour éviter les sanctions prévues par la loi dans le domaine, a déclaré dimanche le sous-directeur des finances et du recouvrement auprès de la direction de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de Blida, Belharouss Abderezzak. «Les patrons algériens et étrangers (entreprises étrangères) activant sur le territoire de la wilaya sont appelés à déclarer tous leurs travailleurs étrangers auprès de la Cnas, en vue de les assurer contre d'éventuels accidents et d'éviter les sanctions prévues par la loi dans le domaine», a indiqué M. Belharous, en marge de portes ouvertes organisées par son organisme. Les dispositions de la loi relatives aux engagements des assujettis aux assurances sociales, stipulent l'obligation de l'affiliation de toutes les personnes, quelles que soit leur nationalité, qui exercent une activité professionnelle salariée ou assimilée en Algérie, ou qu'elles soient individuellement ou en groupe, par les employeurs, quels que soient le montant et la nature de

leurs salaires, la nature de la validité de leur contrat ou leur relation de travail, a-t-il fait savoir, à ce propos. Le responsable, qui a fait part du constat, lors d'inspections réalisées par les services de contrôle de la Cnas au niveau d'un nombre de chantiers, d'un «nombre considérable d'employeurs qui n'ont pas déclaré leur travailleurs étrangers», a lancé un appel à ces derniers (employeurs), en vue de procéder à la régularisation de leur situation vis-à-vis des assurances sociales et de se rapprocher des services de recouvrement des cotisations auprès des agences Cnas. Le dossier d'immatriculation et d'affiliation auprès de la Cnas doit notamment comprendre un permis de travail provisoire au nom du concerné, une déclaration d'affiliation et une copie de son passeport, est-il signalé. Concernant les travailleurs algériens, M. Belharous a fait part d'importants efforts consacrés par la Direction générale de la Cnas pour faciliter les procédures d'affiliation pour les employeurs et patrons, qui ont à disposition, a-t-il dit, de «nombreuses méthodes, pour ce faire, dont la

déclaration à distance, qui peut se faire en H24 et 7J/7, sans déplacement aucun», a-t-il assuré. Un taux de 99% des employeurs du secteur privé utilisent cette méthode (déclaration à distance), pour éviter les sanctions prévues par la loi, a-t-il souligné, déplorant, néanmoins, «des cas de négligence en matière de déclaration» de la part des entreprises publiques, citant notamment les directions de wilayas, les secteurs de la santé et de la formation professionnelle et les collectivités locales. Benarbia Fayçal, chargé du Service des cotisations auprès de la caisse de Blida a invité, à l'occasion, toutes les entreprises et organismes publics à régulariser la situation de leurs employés, car il s'agit là d'une obligation dotée d'un impact direct sur la vie de la personne assurée, concernant notamment l'obtention de sa carte Chiffa, le paiement de ses congés maladies, ses médicaments, voire même sa retraite plus tard, a-t-il affirmé. La Cnas de Blida compte 526 613 assurés, repartis sur 25 agences et 19 centres payeurs.

F. Y.

## Saïda

### 23 ha de récoltes irriguées en eaux usées détruits

**Q**uelque 23 ha de récoltes agricoles irriguées aux eaux usées ont été détruits, l'année dernière, à Saïda et 15 procès-verbaux ont été dressés contre les fellahs mis en cause, a-t-on appris, du chef du groupement territorial de la Gendarmerie

nationale. Le lieutenant-colonel Tahar Laksir a déclaré, lors d'un point de presse consacré au bilan d'activités des unités relevant de son groupement, que ces cultures ont été détruites dans les communes d'Ouled Khaled, Ain Lahdjar, et Ouled

Ibrahim. Il s'agit de surfaces réservées à la culture des haricots, de l'oignon, des poivrons, des tomates et des citrouilles en plus de la menthe, selon la même source. Quinze procès judiciaires ont été dressés à l'encontre des personnes ayant irri-

gué leurs récoltes agricoles en eaux usées. Tout le matériel utilisé a été saisi. Par ailleurs, le chef du groupement territorial de la Gendarmerie nationale a relevé en 2018, une hausse sensible du nombre de retrait des permis de conduire par rapport à 2017,

grâce à l'utilisation de radar. Le lieutenant-colonel Leksir a fait état du retrait de 16 257 permis de conduire en 2018 contre 12 599 en 2017. L'année écoulée a enregistré 45 accidents de la route causant 34 morts et 102 blessés. Des mesures préventives ont été prises pour réduire le nombre d'accidents dont l'utilisation à grande échelle du radar. Il a été procédé au recensement des points noirs et l'organisation des campagnes de sensibilisation en direction des usagers de la route. Les gendarmes ont également saisi plus de 14 190 bouteilles de spiritueux destinés à la contrebande. En outre, 598 comprimés de psychotropes, 691 grammes de kif traité ont été saisis et 75 personnes impliquées pour possession de drogue ont été arrêtées.

D. Y./APS

## Boumerdès

### Remise des clés de 100 logements promotionnels aidés à Ouled Haddadj

**U**ne centaine de logements de type promotionnel aidé (LPA) ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la commune d'Ouled Haddadj, daïra de Boudouaou (ouest de Boumerdès), à l'occasion de la célébration du Nouvel an amazigh (Yennayer 2969). Les clés de ces logements ont été remises à leurs bénéficiaires, au cours d'une cérémonie organisée, samedi soir, au siège de la daïra de Boudouaou, en présence des autorités locales. Ce lot de logements fait partie d'un programme d'au moins 9 000 unités (toutes formules confondues) actuellement en réalisation dans nombre de communes

de Boumerdès, et qui s'ajoutent à près de 5 500 logements (de différents types) réceptionnés en 2018, et attribués dans leur totalité à leurs bénéficiaires. Le programme des festivités de célébration de Yennayer, à Boumerdès, englobe notamment une semaine du patrimoine culturel amazigh (du 11 au 15 janvier), ouverte au niveau de la maison de la culture Rachid-Mimouni, sous le signe «Racines, diversité et unité», avant de silloner, le village de «Tiza», relevant de la commune d'Aumale, le village Aâbada de la commune d'Alfir et nombre d'établissements de jeunes et éducatifs de la wilaya. Des exposi-

tions multiples mettant en exergue l'art plastique amazigh, son artisanat séculaire (poterie, habits traditionnels, objets en bois sculpté et en cuivre) et sa gastronomie populaire, outre le patrimoine immatériel, populaire et historique algérien et amazigh, sont également portées au même programme. A cela s'ajoutent une caravane mobile de livres historiques, outre une semaine de la poésie amazighe et du film amazigh, des concours culturels, des activités folkloriques et des danses populaires.

R. R.

Sahara occidental

# Appel à davantage d'unité pour remporter la victoire finale

■ La délégation des villes occupées et du sud du Maroc a affirmé que les réalisations de la cause sahraouie constituaient des acquis nationaux à préserver, appelant les enfants de «l'Intifadha de l'indépendance» dans les villes occupées, au sud du Maroc et dans les universités marocaines, à davantage d'unité pour remporter la victoire finale.

Par Farid M.

La délégation des villes occupées et du sud du Maroc a adressé une lettre de remerciements au président sahraoui et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, à l'issue de sa visite dans les camps des réfugiés, organisée du 1<sup>er</sup> au 12 janvier en cours, soulignant que «les réalisations de la cause sahraouie sont des acquis à préserver pour remporter la victoire finale». «A cet effet, nous nous adressons aux enfants de l'Intifada des villes occupées, du sud du Maroc et des universités marocaines, pour les appeler à davantage d'unité et d'efforts pour consolider notre lutte pacifique et contribuer activement au renforcement des institutions sahraouies, tout en veillant à leur développement», ont-ils indiqué dans cette lettre. La délégation a exprimé sa gratitude pour le chaleureux accueil dont elle a bénéficié lors de sa visite aux institutions nationales sahraouies. Les victoires remportées, l'année dernière par la question sahraouie, sont «rassurantes pour l'avenir de notre cause juste», a ajouté la délégation, citant, à ce propos, que l'ONU s'attelle à amener les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, à tenir de nouvelles rencontres directes, d'autant que le Maroc refusait de négocier avec le Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui. Dans le même ordre d'idées, elle a évoqué le climat rassurant induit par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui avait défini des conditions pour préserver les ressources sahraouies, objet de pillage par l'occupant maro-



cain et ses partenaires, dans le cadre d'anciens accords conclus. La délégation a réaffirmé, dans sa lettre adressée au Président Ghali, «sa détermination constante à œuvrer à la réalisation des objectifs de l'année 2019, en vue d'atténuer les souffrances du peuple sahraoui, notamment le retour des résistants et résistants sahraouis des camps des réfugiés dans leurs territoires et la pleine souveraineté de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) sur ses territoires». Pour rappel, les activités du 24<sup>e</sup> concours militaire annuel «Chahid Mustapha El-Ouali» de l'Armée sahraouie de libération ont eu lieu dimanche à Mhiriz, en territoires sahraouis libérés, sous l'égide du Président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali. Dans son allocution d'ouverture, le commandant de la 4<sup>e</sup> Région de l'Armée sahraouie a indiqué que les différentes activités mili-

taires qui se tiennent à Mhiriz, dont le concours et une manœuvre militaire, couronnent une année d'efforts, de travail continu et de persévérance de l'armée sahraouie. Elles constituent aussi une opportunité d'évaluation du degré de disposition et de préparation au combat des différents détachements et unités militaires, à travers une compétition entre les différentes régions militaires sahraouies, a ajouté Mohamed Allel.

## L'Afrique du Sud réaffirme l'accompagnement du peuple dans sa lutte juste

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a réaffirmé l'accompagnement du peuple sahraoui dans sa lutte juste, jusqu'à ce qu'il puisse exercer son droit à la liberté et à l'indépendance, à travers l'organisation du referendum d'autodétermination.

Dans son allocution prononcée samedi à l'occasion du 107<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti du Congrès national africain (ANC) dans la ville sud-africaine de Durban, le président Ramaphosa a déclaré que «la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance est notre lutte», a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). «Le parti de l'ANC poursuivra la lutte aux côtés du Front Polisario, en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance», a-t-il soutenu. Le président sud-africain a insisté sur la poursuite de l'action aux côtés du gouvernement de la République sahraouie, au sein de l'Union Africaine (UA) et de l'ONU, en vue de lui permettre de recouvrer sa pleine souveraineté sur les territoires du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. L'ANC est le parti au pouvoir en Afrique du Sud,

depuis l'abolition de l'apartheid en mai 1994. Il a été fondé le 8 janvier 1912 sous le nom Congrès national indigène sud-africain (SANNC), en vue de défendre les droits des Noirs, face à la domination de la minorité blanche, pour devenir à partir de 1923 le Congrès national africain (ANC).

F. M./APS

## Libye Sept corps de migrants retrouvés au large de la côte de Syrte

LE CROISSANT-ROUGE libyen a retrouvé dimanche sept corps de migrants au large de la côte de Syrte, ont rapporté des médias libyens. Les dépouilles ont été découvertes grâce à l'aide des gardes-côtes libyens et seront remises aux autorités compétentes dans le cadre des procédures légales, peut-on lire sur le site d'informations Al-Wasat. Depuis le début du mois de janvier, un total de 20 corps de migrants ont été retrouvés au large de la côte de Syrte, à environ 450 km à l'est de la capitale libyenne, Tripoli. La Libye est devenue un point de départ pour les candidats à l'immigration clandestine, prêts à traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe. En décembre dernier, 15 migrants clandestins se sont noyés lors du chavirement de leur embarcation au large de la côte de Misrata, à environ 250 km à l'est de Tripoli, a fait savoir le Croissant-Rouge libyen.

R. M.

Tunisie

## Huit ans après la «révolution», l'amertume éteint progressivement l'espoir

Hier était férié en Tunisie en mémoire de la chute de Zine el-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011. Quatre semaines auparavant, Mohamed Bouazizi, marchand ambulant, s'immolait par le feu. S'en suivaient des émeutes violemment réprimées puis une contestation qui a forcé le dictateur à quitter le pays pour se réfugier en Arabie saoudite. Huit ans après ce soulèvement qui fit 340 morts et plus de 2 000 blessés, les promesses de la révolution ont-elles été tenues ?

Le mot même de révolution est aujourd'hui contesté en Tunisie, tant les lendemains prometteurs se font attendre. Inflation à 8%, chute continue du dinar, chômage à 15%, un coût de la vie qui ne cesse de peser sur une population en manque d'avenir. En huit ans, la révolution n'est pas parvenue à répondre à la crise économique qui avait poussé sa jeu-

nesse dans la rue fin 2010. Si les avancées démocratiques sont incontestables, de l'adoption d'une Constitution à la tenue d'élections libres, l'absence de réponse aux revendications sociales constitue un réel motif d'inquiétude pour Messaoud Romdhani, président du FTDES, le Forum tunisien des droits économiques et sociaux : «Le fait qu'il y ait un désespoir des jeunes, ça m'inquiète beaucoup. La fuite des cerveaux, c'est un des problèmes de la Tunisie moderne. Je crois que nous sommes à une croisée des chemins. Cette révolution ne peut réussir que si les problèmes sociaux se résolvent. Sinon, tout pourrait basculer».

### La démocratie en péril ?

La révolution a offert de manière logique et paradoxale des avancées qui la mettent en

péril. Les libertés d'expression et d'information ont fait tomber le voile sur une situation sociale dramatique qui n'est pas nouvelle, mais dont les Tunisiens ont pu prendre la pleine mesure. De quoi mettre en péril la démocratie selon l'analyste politique Youssef Chérif : «En fait, c'est une situation économique qui n'a fait qu'empirer. Pas depuis 2011, mais depuis les années 2000. Les gens le sentent de plus en plus aujourd'hui grâce à cette liberté qui leur permet de voir, de critiquer. Si la situation continue ainsi, les gens vont être de plus en plus mécontents et la première victime de ce mécontentement sera cette démocratie qui est encore naissante». La situation économique devrait occuper une large place dans les campagnes électorales pour les élections législatives et présidentielles prévues à la fin de l'année.

S. A./RFI



Khashoggi

# Pompeo en équilibriste à Ryad, entre alliance préservée et fermeté affichée

■ Le secrétaire d'Etat Mike Pompeo était hier à Ryad pour concilier deux objectifs apparemment contradictoires : préserver l'alliance jugée prioritaire avec l'Arabie saoudite tout en affichant, sous la pression de la classe politique américaine, une certaine fermeté après le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi.



PH. D. R.

Par Rima C.

Ce numéro d'équilibriste devait attirer tous les regards sur sa rencontre avec le puissant prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, qui

cristallise la réprobation internationale depuis que le journaliste saoudien, critique du régime, a été assassiné début octobre dans le consulat de son pays à Istanbul.

Lors de sa précédente visite, au plus fort de l'affaire Khashoggi, les larges sourires

de Mike Pompeo auprès de celui que l'on surnomme «MBS» avaient suscité une certaine indignation à Washington. Après le roi Salmane hier matin, M. Pompeo a été reçu par le prince Mohammed, qui a dit espérer que la tournée du secrétaire d'Etat au Moyen-Orient se passait bien. Il a ajouté que le royaume essaierait de contribuer à son succès, selon les premiers éléments disponibles sur cet entretien. Cette nouvelle rencontre politiquement sensible était initialement envisagée dimanche soir, à l'arrivée du chef de la diplomatie américaine à Ryad dans le cadre d'une longue tournée régionale. Au lieu de cela, il a eu un long aparté inattendu à l'aéroport avec le ministre d'Etat aux Affaires étrangères Adel al-Jubeir. Mike Pompeo a «souti-

gné l'importance pour l'Arabie saoudite de continuer son enquête sur le meurtre (...) afin que tous ceux qui sont responsables rendent des comptes», a indiqué le département d'Etat américain. Une demande qu'il a promis de réitérer auprès du jeune prince héritier, auquel il devait réclamer de disposer «de tous les faits», laissant entendre que le compte n'y était pas encore pour Washington. Le procès de 11 suspects s'est ouvert le 3 janvier en Arabie saoudite et le procureur général a requis la peine de mort contre cinq d'entre eux. L'administration du président Donald Trump a, de son côté, sanctionné 17 responsables saoudiens. Cependant, plus de trois mois après le meurtre, le corps de Khashoggi, qui collaborait avec le «Washington Post», n'a toujours pas été retrouvé et des zones d'ombre demeurent, dont l'identité du ou des commanditaires de cette opération menée par un commando de 15 agents saoudiens. Sous pression, les autorités saoudiennes ont fini par admettre que le journaliste avait été drogué et qu'il était mort d'overdose avant que son corps ne soit démembré à l'intérieur du consulat. Elles ont en revanche totalement dédouané «MBS». L'affaire a affecté le partenariat entre les Etats-Unis et le royaume sunnite, pilier traditionnel des alliances régionales de Washington, brouillant le message américain au moment où l'administration Trump tente de bâtir une «coalition» solide contre le pays qu'elle désigne comme l'ennemi commun, l'Iran chiite. Bien que le Sénat américain,

pourtant contrôlé par le camp républicain de Donald Trump, ait clairement imputé au prince héritier la responsabilité du meurtre, Washington a affirmé vouloir préserver les relations stratégiques avec le royaume, «incroyablement importantes pour les Américains». Les Etats-Unis semblent donc avant tout pressés de tourner cette page, tout comme Ryad. Pour l'administration Trump, l'Arabie saoudite joue un rôle irremplaçable à plusieurs titres. D'abord dans la lutte contre Téhéran, déjà compliquée par plusieurs obstacles comme la crise entre les Saoudiens et le Qatar voisin – un autre sujet que Mike Pompeo devait aborder à Ryad, après Doha la veille. L'Arabie est aussi engagée, avec un soutien du Pentagone, dans la guerre au Yémen contre les rebelles Houthis appuyés par l'Iran. Sous pression là aussi du Sénat, qui veut mettre fin à ce soutien militaire, la diplomatie américaine misait sur une résolution de ce conflit après des pourparlers fructueux en Suède, mais la situation reste tendue sur le terrain. Ensuite, le locataire de la Maison-Blanche a mis en avant les importants contrats de ventes d'armes américaines au royaume du Golfe. Enfin, Donald Trump a longuement vanté ces derniers mois la baisse des prix du pétrole, laissant entendre que son choix de conforter envers et contre tout l'alliance avec cette pétromonarchie n'y était pas pour rien. Mais, depuis le début l'année, les cours sont remontés à nouveau, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, ayant confirmé vouloir diminuer ses ventes.

R. C.



## Points chauds

### Allégerance

Par Fouzia Mahmoudi

Plus de deux ans après son élection, Donald Trump doit encore et toujours faire face aux accusations de collusion avec la Russie, qui seules lui auraient permis de battre Hillary Clinton aux urnes en novembre 2016. En effet, le président américain Donald Trump est confronté à de nouvelles accusations sur ses liens avec la Russie, le «Washington Post» affirmant qu'il aurait cherché à dissimuler les détails de ses conversations avec son homologue Vladimir Poutine. Citant d'anciens et actuels responsables gouvernementaux, le quotidien américain indique qu'il n'existe aucun rapport détaillé des échanges que Donald Trump a eus avec Vladimir Poutine à cinq endroits différents au cours des deux dernières années. A l'issue de l'une de ses rencontres avec le président russe, à Hambourg en 2017, le milliardaire républicain aurait même pris possession des notes de son interprète, lui demandant de ne pas partager aux autres membres de son administration la teneur de la conversation, écrit le quotidien. Interrogé samedi soir par la chaîne Fox sur ces nouvelles accusations, Donald Trump n'a pas démenti clairement. «Je n'ai rien à cacher, je m'en fiche complètement. C'est tellement ridicule», a-t-il simplement indiqué. Pour sa porte-parole Sarah Sanders, «l'article du Washington Post est si outrageusement inexact qu'il ne mérite même pas de réponse». «Les médias gauchistes ont gâché deux années à essayer de monter de toutes pièces un faux scandale de collusion entre Moscou et l'équipe de campagne de Donald Trump à l'élection présidentielle de 2016», a-t-elle ajouté. Sans surprise, l'opposition démocrate s'est immédiatement emparée de ces nouvelles informations, publiées au lendemain de la révélation par le «New York Times», de l'ouverture en 2017 d'une enquête du FBI pour savoir si le président américain travaillait pour le compte de la Russie. Contrairement à la tradition américaine, qui veut que le président soit toujours accompagné de conseillers prenant des notes pendant ses entretiens officiels, Donald Trump avait eu un tête-à-tête de deux heures à Helsinki, le 16 juillet 2018, avec Vladimir Poutine, sans autre témoin que leurs interprètes. A l'issue de cette rencontre, Donald Trump avait suscité un tollé pour s'être montré trop conciliant lors d'une conférence de presse commune avec Vladimir Poutine sur la question de l'ingérence russe dans la campagne présidentielle de 2016, attestée de façon unanime par le FBI et les agences américaines de renseignement. Toutefois, une prétendue allégerance de Trump à la Russie semble bien difficile à démontrer, alors que le président américain est déjà à la moitié de son mandat à la Maison-Blanche et qu'il faudrait qu'il admette lui-même cette allégerance ou qu'elle soit confirmée au plus haut de l'Etat russe.

F. M.

## Venezuela

### Le président du Parlement brièvement détenu

Juan Guaidó, le président du Parlement vénézuélien, la seule institution contrôlée par l'opposition, a été arrêté dimanche pendant près d'une heure par les services de renseignement, et le gouvernement s'est défendu de toute responsabilité dans cette arrestation. Juan Guaidó, 35 ans, a été arrêté par des hommes du Service bolivarien de renseignement national (Sebin), alors qu'il circulait sur l'autoroute pour se rendre à une réunion publique à Caraballeda, à 40 km de la capitale. «Nous avons été interceptés par deux fourgons du Sebin, avec des hommes armés et encajoulés qui ont ouvert notre véhicule, nous ont obligés à descendre», a précisé Fabiana Rosales, l'épouse de M. Guaidó. «Ils ne l'ont pas frappé, mais ils nous ont dit qu'ils devaient procéder à son arrestation immédiate». Il a été libéré environ une heure après. «Mes frères, je suis là !», a lancé Juan Guaidó à son arrivée à Caraballeda, où l'attendaient des centaines de ses partisans. «Le jeu a changé, le peuple est dans

la rue (...) S'ils voulaient envoyer un message pour que nous nous cachions, voici la réponse du peuple, nous sommes là». «Ils ont essayé de me menotter, je ne l'ai pas permis parce que je suis le président légitime de l'Assemblée nationale», a poursuivi le député. Le gouvernement vénézuélien s'est défendu de toute responsabilité dans cette arrestation, l'imputant à une décision «unilatérale» de fonctionnaires des services de renseignement. «Nous avons appris qu'un événement illégal s'est produit, au cours duquel un groupe de fonctionnaires agissant unilatéralement a mené une procédure irrégulière contre le député Juan Guaidó», a déclaré le ministre de la Communication, Jorge Rodríguez, dans une déclaration diffusée à la télévision gouvernementale. «Ces fonctionnaires qui se sont prêtés à cette mise en scène contre le déroulement normal de vie de la République sont en train d'être démis et soumis à une procédure disciplinaire la plus stricte afin d'établir s'ils se sont prêtés à ce type d'événement». «Si Jorge

Rodríguez dit qu'il s'agit d'une opération spontanée, cela veut dire que (le président Nicolas) Maduro ne contrôle plus l'armée, qu'un maillon s'est rompu dans la chaîne de commandement», a réagi M. Guaidó. «Qui dirige aujourd'hui le régime ? Si le gouvernement reconnaît qu'il ne contrôle pas les organismes de sécurité de l'Etat, il a un problème très grave», a ajouté M. Guaidó, devant ses partisans. Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a dénoncé quant à lui une arrestation «arbitraire». «Nous appelons les forces de sécurité à défendre la Constitution et les droits des Vénézuéliens. Les Etats-Unis et le monde regardent», a-t-il commenté sur Twitter. Vendredi, au lendemain de l'investiture de Nicolas Maduro pour un deuxième mandat contesté de six ans, Juan Guaidó avait déclaré devant un millier de personnes à Caracas que la Constitution vénézuélienne lui donnait la légitimité pour assumer le pouvoir dans le cadre d'un gouvernement de transition.





Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

## De belles œuvres artisanales et artistiques à découvrir

■ Le centre culturel Mustapha-Kateb est garni depuis une semaine de plusieurs œuvres artisanales représentant la richesse culturelle algérienne et la créativité artistique de nos jeunes. De la céramique, des bijoux, des tapis, des toiles, des tenues traditionnelles et des œuvres décoratives sont exposés au public qui vient nombreux chaque jour pour découvrir ou faire des achats.



PH. &gt; D. R.

Par Abla Selles

Une trentaine d'artisans représentant différentes régions du pays exposent depuis la semaine dernière leurs œuvres au hall du centre culturel

Mustapha-Kateb d'Alger-Centre. Cette exposition qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh Yennayer, se veut une occasion pour mettre en valeur la richesse du patrimoine matériel national, selon les organisateurs. C'est

aussi une manière d'encourager les jeunes à s'attacher de plus en plus au patrimoine et à l'artisanat de nos ancêtres, tout en les incitant à plus de créativité.

Les participants, qui n'ont pas caché leur enthousiasme de ce genre d'initiative, accueillent

chaque jour, un grand nombre de visiteurs. «Ce n'est pas la première fois que j'expose dans ce centre culturel, et à chaque fois c'est le grand nombre de visiteurs qui m'encourage à participer. D'un côté, cela nous permet de commercialiser nos produits et, d'un autre, on se fait connaître à travers les différentes villes du pays», témoigne un exposant de bijoux venu de Ourgla.

«L'établissement et la Chambre de commerce nous appellent à chaque occasion car ils savent la valeur de nos produits et veulent nous encourager pour continuer dans ce chemin. Ils savent aussi qu'il ne s'agit pas d'un travail facile mais qui est fait avec passion», ajoute une céramiste.

Parmi les œuvres exposées, il y a aussi le tapis traditionnel du Sud algérien, décoré de symboles berbères. «C'est un tapis fait avec de la laine et on y met des symboles de nos ancêtres. C'est une manière de leur rendre

hommage et garder l'authenticité de la production nationale. Certes, la matière première est chère, le produit lui-même est cher, mais ce sont des œuvres que l'on peut garder pour les prochaines générations», nous a expliqué un artisan sur place.

La peinture sur verre est aussi présente dans cette exposition collective avec une jeune fille ambitieuse qui propose des œuvres pleines de couleurs vives attirant un grand nombre du public. «C'est un métier qui est en voie de disparition mais j'y tiens. En finissant un travail, j'ai l'impression que c'est un trésor qu'on doit protéger pour faire vivre le plus longtemps possible la mémoire de mes grands-parents, artisans eux aussi», déclare cette jeune fille.

A. S.

Exposition du plasticien Mourad Guermit

### Yennayer raconté à travers plusieurs toiles

Raconter Yennayer, le nouvel an amazigh, au moyen de toiles, est l'ingénieuse idée trouvée par le jeune plasticien Mourad Guermit pour mettre en exergue les différents aspects qui caractérisent la célébration de cette fête dans la région de Médéa. Une collection de 94 toiles, toutes dédiées à cet événement, est exposée jusqu'au 16 janvier courant à la maison de la culture Hassan-el-Hassani de Médéa, dans le cadre de la semaine du patrimoine amazigh, organisée par la direction de la Culture. Pour mettre sur pied cette exposition, le jeune plasti-

cienn va se consacrer, durant toute une année, à la réalisation de la collection, dont il est «fier du résultat». En effet, de longues et pénibles heures de travail ont été passées à consulter des archives photos ou de vieilles illustrations, à réaliser des croquis, avant d'entamer l'étape de conception des œuvres, méritoires, selon Mourad Guermit.

Un défi que le jeune plasticien s'est employé à relever, malgré le volume des œuvres à réaliser, d'autant plus qu'il s'agissait d'une première expérience menée dans ce domaine et qu'il tenait à cœur de réussir, eu égard à la

particularité du sujet traité.

Sa collection est scindée en plusieurs thèmes qui abordent les pratiques en vogue dans la région, l'ambiance de fête en ville et au sein des familles, alors que d'autres toiles ont trait au travail de la terre, aux produits agricoles qui constituent la richesse des gens, l'activité artisanale, mais également des scènes de décors qui mettent en relief l'architecture ancienne, notamment les maisons traditionnelles, de façon à permettre au visiteur de revivre, au fil des toiles, cette atmosphère de fête.

Chaque toile raconte une his-

toire ou un événement, sans ordre chronologique, laissant le soin au visiteur de découvrir, par lui-même, les différents formes de célébration de Yennayer, d'imaginer l'ambiance qui régnait à l'intérieur des foyers, la joie des enfants, le travail de préparation réalisé par les mères de famille, à la veille et pendant la célébration du nouvel an amazigh, de sentir l'animation fébrile qui caractérisait nos champs, notamment lors de la période des labours semenciers, et pleins d'autres aspects qui font référence à l'événement.

L. B.

Colloque international sur le patrimoine immatériel

### Les participants appellent à préserver la diversité culturelle

Des chercheurs, académiciens et anthropologues ont mis l'accent, dimanche, lors d'un colloque international à Adrar, sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel pour préserver la diversité culturelle.

Les intervenants, chercheurs, académiciens et anthropologues, ont mis en avant la nécessité de conservation du legs culturel immatériel, consistant en une variété de ressources à préserver pour la consolidation de la diversité culturelle et en des opportunités de dialogue et de rapprochement entre les cultures.

Le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, en anthropologie et histoire, Farid Kherbouche, a souligné que l'Algérie s'est attelée à inclure des éléments du patrimoine national au patrimoine culturel immatériel universel, à l'instar du chant

Ahellil, de la musique ancestrale de l'Imzad et de la fête de la Sbeiba.

Pour l'intervenant, il appartient d'œuvrer, à travers une approche scientifique, à la préservation de ce trésor culturel national, riche en coutumes et traditions séculaires, en expressions vivantes orales, pérennisées depuis les anciennes générations, de rituels sociaux et un savoir-faire manuel traditionnel, en sus d'autres facettes de cette diversité culturelle.

M. Kherbouche a indiqué que l'organisation de cette rencontre concomitamment avec la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer», constitue une grande opportunité pour mettre en valeur les festivités de cet événement séculaire qui caractérise des communautés de l'Afrique du Nord notamment.

Le chercheur Karim Ouras, de l'université d'Oran, a, dans une communication intitulée «Yennayer, un rituel agraire multi-symbolique», relevé que «les facettes festives de Yennayer à travers le territoire national sont caractérisées par des traditions ancestrales traduisant les liens socioculturels et même religieux, mis à profit pour valoriser les activités agricoles, mettre en évidence la valeur historique des liens envers la société, donnant lieu au raffermissement d'étroites relations familiales inébranlables, reflétées par les signes de solidarité».

Le chercheur a, dans ce cadre, appelé à la nécessité d'étudier les marques de cette célébration singulière et de tirer profit des connaissances liées à Yennayer.

M. H.

### AGEND'ART

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)

Judi 24 janvier à 19h30 :

L'Institut français d'Alger, l'Institut Cervantès d'Alger et le Cluster Eunic Algérie, en collaboration avec l'ambassade de

France, l'ambassade d'Espagne en Algérie et le ministère de la Culture algérien, organisent un concert d'Amancio Prada. Les tickets sont disponibles à la salle Ibn Zeydoun. Prix : 500 DA.

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 janvier : Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 15 janvier : Exposition de photos «150 ans de passion pour l'Afrique» sur les Pères blancs et les Sœurs blanches, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation.

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-Feth (El-Madania)

Jusqu'au 15 janvier 2019 : Exposition collective d'arts plastiques «Trait d'union».

La Coupole (Dely Brahim) 1<sup>er</sup> février : Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h : Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjel Abdelghani.



DRB Tadjenanet

## Bousmaha (ex-JS Saoura) s'engage

LE CLUB de football du Difaâ Riadhi Balaciat Tadjenanet (Ligue 1 Mobilis) a engagé le désormais ancien milieu de terrain de la JS Saoura, Nabil Bousmaha, pour un contrat de deux ans, a-t-on appris dimanche de la direction du DRBT. La cérémonie de signature du contrat de la nouvelle recrue du DRB Tadjenanet a été organisée au siège du club au stade Smail-Lahoua de la commune de Tadjenanet (Mila), a indiqué le vice-président de ce club, Adel Boudebza. Avec la venue de Nabil Bousmaha, le DRBT aura officialisé sa troisième recrue au cours de ce mercato hivernal après avoir engagé

Ahmed El Gadem (ex-IRB Lakhadaria) et l'international mauritanien Yali Mohamed Dalahi. La direction du DRBT a fait signer récemment un précontrat au joueur Menaouer Benyattou (US Béni Douala), a fait savoir la même source, assurant que Benyattou intégrera la formation du coach Liamine Boughrara «à partir du mois de juin prochain». Le même responsable a affirmé que «des tractations sont en cours» pour recruter un nouvel attaquant avant la fin du mercato hivernal, prévue le 15 janvier, en remplacement de Karim Aribi qui a rejoint l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie).

## 6<sup>e</sup> Marathon international des oliviers de Sfax Abed El-Hachemi l'emporte



L'ATHLÈTE ALGÉRIEN Abed El-Hachemi a remporté la 6<sup>e</sup> édition du Marathon international des oliviers de Sfax (42 km), organisée dimanche à Sidi Mansour de cette formation. Quelque 400 athlètes originaires de dix pays ont pris part à ce marathon international, toutes épreuves confondues, a rapporté dimanche soir l'agence de presse tunisienne TAP, précisant que

les participants ont disputé quatre épreuves, à savoir la course de 5 km, la course de 10 km, un semi-marathon de 21 km et le marathon de 42 km. Dans l'épreuve féminine, la Tunisienne Chefia Hendaoui a gagné le marathon. Le semi-marathon de 21 km a été remporté par les Tunisiens Mohamed Kébilil chez les messieurs et Nada Omri chez les dames.

Handball / Nationale 1

## Le MC Oran souffre toujours

L'ÉQUIPE de handball du MC Oran sombre à nouveau dans la crise en raison des absences à répétition des joueurs qui déplorent la non régularisation de leur situation financière, a-t-on appris de l'entourage de cette formation évoluant en Nationale 1. Les dernières séances d'entraînement ont été boudées par la plupart des joueurs. Pis, lors de la séance de jeudi passé, le staff technique a travaillé avec seulement trois joueurs, indique-t-on. Cette situation rappelle les mésaventures de l'équipe la saison passée qui lui ont valu sa place parmi l'élite. Le même scénario risque de se reproduire encore cette saison si la direction du club sportif amateur (CSA), à sa tête le président Tayeb Mahiaoui, ne venait pas à remettre de l'ordre à la maison, avertissent les proches du MCO, un team ayant écrit en lettres d'or l'histoire de la petite balle oranaise et algérienne par le passé. Selon la même source, il n'y a pas seulement le problème financier qui menace le parcours des Mouloudéens cette saison, puisque la majorité des

joueurs désapprouvent la méthode de travail du nouveau staff technique que dirige l'ancien sélectionneur national, Djilali Mekki. Le sujet a été d'ailleurs abordé lors d'une réunion provoquée dernièrement par le président Mahiaoui. Cette réunion avait eu lieu juste après la défaite à domicile contre le MC Oued Tlilat, le champion d'hiver, pour le compte de la 7<sup>e</sup> journée du championnat. Le boss oranais avait certes réussi à calmer les ardeurs de ses joueurs qui ont réussi deux bons résultats par la suite pour terminer la phase aller à la troisième place, mais les vieux démons se sont réveillés au cours de la trêve qu'observe actuellement le championnat. Le match des 32<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Rouiba, prévu pour le week-end prochain, se présente ainsi sous de mauvais auspices, au moment où les responsables du club persistent et signent que la saison actuelle est celle de la restructuration et de la relance de la formation au MCO.

Ligue I (17<sup>e</sup> journée)

# L'USMA pour reprendre son envol

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, l'USM Alger, affronte cet après-midi son voisin du Nasr d'Hussein-Dey pour le compte des matchs décalés de la 17<sup>e</sup> journée de L1 qui avaient été ajournés pour permettre aux clubs engagés dans les compétitions africaines de jouer leurs confrontations.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les gars de Soustara se donneront à fond pour tenter de reprendre leur envol et consolider leur fauteuil, sachant qu'ils sont sous la menace de la JSK qui a ramené l'écart à trois points. Les poulains de Frogger ne devraient pas trouver de peine, surtout qu'ils joueront à domicile face à leurs fans bouillants. Il faut savoir aussi que l'adversaire, le Nasria, se présentera avec l'équipe B étant donné qu'il souhaite faire reposer ses cadres pour le match retour des seizièmes de finale bis face aux Libyens du Ahly Benghazi. Les Jaune et Rouge préfèrent tabler sur la compétition continentale, d'autant plus qu'en championnat ils auront le temps de se reprendre. Toutefois, cela ne veut pas dire que les jeunes et autres remplaçants sur lesquels compta le driver Lacer se croiseront les bras, ils feront tout pour déjouer les pronostics et créer l'exploit. De son côté, le CS Constantine, le champion sortant qui reste sur une victoire éclatante en première journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique face aux Tunisiens du Club Africain, souhaite continuer sur cette même lancée en recevant le CA Bordj



L'USMA pour se relancer

Bou Arréridj dans un derby de l'Est passionnant. Les «Sanafir» partent, bien sûr, avec les favoris du pronostic mais ils devront faire très attention à cette équipe bordjienne qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et a l'intention de créer la sensation en revenant au moins avec le point du nul, ce qui reste dans ses cordes. Enfin et dans le dernier match de cette journée, le MC Oran donnera la réplique à la JS Saoura et devrait faire son possible pour l'emporter. Les Hamraoui n'ont pas le choix, en tout cas, et se donneront à fond pour prendre les

points du succès qui leur permettront de s'extirper de la zone de turbulence et améliorer de ce fait leur classement. Les gars du Sud, de leur côté, souhaitent au moins repartir avec le nul pour panser leurs blessures après la défaite très lourde en Ligue des champions face au FC Simbas de Tanzanie.

M. M.

**Le programme :**  
Mardi à 17h45 :  
USMA-NAHD  
CSC-CABBA  
MCO-JSS

Coupe d'Algérie/8<sup>e</sup> de finale

## NAHD-MCA et PAC-USMH, les chocs

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie de football (Séniors) qui s'est déroulé dimanche à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration à Ain-Benian (Alger), a donné lieu à deux grands derbys algérois, entre NA Hussein Dey-MC Alger et Paradou AC-USM El Harrach. La première rencontre se disputera entre deux grandes formations de la 1<sup>re</sup> Ligue professionnelle Mobilis : le NAHD et le MCA qui a remporté le match de finale 2016 contre le Nasria (1-0) avec un but signé Abderrahmane Hachoud. Le Nasria tentera d'oublier sa défaite devant le MCA en 2016, tandis que le Doyen essayera de parvenir au dernier carré de dame Coupe. Le tirage au sort a donné lieu également à un autre derby algérois entre Paradou AC (club hôte) et l'USMH qui a éliminé le MO Béjaïa. Par ailleurs, le vainqueur du match des 16<sup>e</sup> de finale qui se jouera mardi 15 janvier, entre Amel Bousaâda et l'ES Sétif accueillera en 1/8<sup>e</sup> de finale l'USM Alger. En cas de qualifica-

tion de l'ESS, le public algérien verra une belle affiche avec les plus titrés des clubs algériens. Plusieurs rencontres entre des équipes évoluant en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ligues sont également au programme de ces 8<sup>e</sup> de finale, avec notamment une rencontre entre l'USM Annaba (Ligue 2) et le CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1). Le MC Oran (Ligue 1) recevra de son côté le NC Megueria (Ligue 2). Pour les autres rencontres, le CR Belouizdad (Ligue 1) recevra Sarri Amel Mohammadia évoluant en championnat amateur, tandis que JSM Béjaïa (Ligue 2) accueillera Chabab Bouguirat. Le CS Constantine affrontera la modeste équipe de Rouissat. Le tirage au sort de 16<sup>e</sup> de finale, qui se joueront en aller-retour, contrairement aux éditions précédentes, mettra aux prises l'équipe qualifiée du match CR Belouizdad et SA Mohammadia à celle du match NA Hussein Dey et MC d'Alger, ce qui donnera lieu à «un autre derby algérois», en cas de qualification du CRB. Le gagnant du match

USM Annaba (Ligue 2) et CABB Arréridj (Ligue 1) jouera contre le club qualifié de la rencontre entre l'ES Sétif (Ligue 1) ou l'Amel Bou Saâda (Ligue 2) et l'USM d'Alger (Ligue 1). En cas de qualification, le CS Constantine rencontrera le qualifié du match MC Oran-NC Magra, alors qu'une fois qualifiée contre la CRM Bouguirat, la JSMB aura à affronter soit le AC Paradou ou l'USM El Harrach. Par ailleurs, cette compétition a vu la sortie du tenant du titre de la coupe d'Algérie, l'USM Bel-Abbès, et la JS Kabylie qui a animé la finale de l'édition 2018. Les matchs de 32<sup>e</sup> de finale de la compétition la plus populaire en Algérie se joueront les 21 et 22 janvier, alors que ceux des 16<sup>e</sup> de finale les 19 et 20 février (aller) et les 26 et 27 du même mois (retour). La dernière rencontre des 16<sup>e</sup> de finale entre l'AB Saâda et l'ES Sétif est programmée le 15 janvier en cours au stade de Boussaâda.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Monoxyde de carbone

## Quatre personnes asphyxiées durant les dernières 24h

QUATRE personnes sont décédées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans les wilayas de Batna, Béjaïa et Alger, durant les dernières 24 heures, selon un bilan établi lundi par les services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour porter assistance à 35 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et

chauffe-bains (27 à Bordj Bou Arreridj et 8 à Constantine). Par ailleurs, quatre personnes ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessées dans neuf accidents de la circulation enregistrés durant la même période au niveau national. Ces accidents ont eu lieu au niveau des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Tiaret, Tlemcen, Oum El Bouaghi et Tipaza, selon le même bilan.

Slim O. (APS)

Barbacha

## Un homme de 30 ans asphyxié par le monoxyde de carbone

UN JEUNE homme âgé de 30 ans a été retrouvé mort hier à son domicile. La victime issue du village Boughidhen, commune de Barbacha a été asphyxiée par le monoxyde de carbone. C'est la première victime enregistrée à Béjaïa depuis le début de la nou-

velle année. Selon la Protection civile, le jeune homme aurait fermé toutes les bouches d'aération pour bien chauffer sa maison au moyen d'un chauffage fonctionnant au gaz butane mais, cela été fatal pour lui.

H.C.

Accident ferroviaire à Béjaïa

## Un homme de 44 ans heurté par un train

UN HOMME de 44 ans a été percuté hier matin vers 7 heures par le train de voyageurs assurant la liaison Béjaïa-Alger. La victime native de Sétif a trouvé la mort sur le coup. L'accident a eu lieu au village Ibachiren dans la commune de Oued Ghir, à quelques kilomètres seulement du chef-lieu de Béjaïa, a indiqué la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Le corps de la victime a été transporté par les pompiers à la morgue

de l'hôpital Khelli-Amrane. Pour rappel, le 13 décembre dernier soit il y a moins d'un mois, une jeune fille âgée de 28 ans avait été heurtée par un train assurant la ligne Beni Mansour-Béjaïa. En voulant traverser le rail au niveau d'Ighil-Ouazoug pour rejoindre son poste de travail, la jeune fille, originaire de la ville de Béjaïa, avait été surprise par le passage d'un train qui l'a violemment percutée.

H.C.

## intempéries : Plusieurs axes routiers bloqués



Loumis

Djalou@hotmail.com

Logements LPA de Oued Ghir/ Béjaïa

## Des souscripteurs s'insurgent

■ Le retard dans la remise des clés des 145 logements participatifs aidés (LPA) de Oued-Ghir et le contentieux qui entoure ce programme continue de soulever la colère des bénéficiaires et des souscripteurs.

Par H. Cherfa

Hier, les souscripteurs et bénéficiaires de ces logements qui ont été réalisés par deux promoteurs ont manifesté leur colère devant le siège de la wilaya. Ils ont exigé la remise des clés dans un délai de 24 heures. Ils ont interpellé la wilaya sur leur situation et ont contesté en même temps la deuxième liste élaborée par les promoteurs, comme ce fut le cas lors des actions de protestation

menées précédemment. Ils ont exigé le maintien de la première liste des pré-bénéficiaires sur laquelle figurent leurs noms. Les protestataires dénoncent «le cafouillage» qui entoure cette affaire qui caractérise l'élaboration de la liste des souscripteurs du lot de 81 logements. Notons que la première liste des postulants, dûment établie par le promoteur du projet, a été déposée au niveau de la daïra de Béjaïa, trois mois après le lancement du chantier, en 2014, conformément

à la réglementation en vigueur. Contre toute attente, le même promoteur privé recevra, deux années plus tard, une nouvelle liste de souscripteurs au même programme de 81 logements LPA, établie par la commission de daïra et validée par la wilaya de Béjaïa. Le comble, seulement une dizaine de postulants parmi les inscrits sur la première liste, figurent sur celle validée par l'administration publique.

H. C.

Tamanrasset

## Reddition de deux terroristes

Deux terroristes en possession d'armes et de munitions se sont rendus dimanche aux autorités militaires de Tamanrasset, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de

l'Armée nationale populaire, deux terroristes se sont rendus, hier 13 janvier 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset, dans la 6<sup>e</sup> Région militaire. Il s'agit de l'occurrence du dénommé El Toudji Othmane, dit 'Saad', et de Melouki Ahmed, dit 'Abdelmalek', qui avaient rallié

les groupes terroristes en 2017. Lesdits terroristes étaient en possession de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, quatre chargeurs garnis et de 908 balles de calibre 14,5 mm», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée,

un détachement de l'ANP «a intercepté, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Bordj Badji Mokhtar, 4 contrebandiers et saisi 2 camions chargés de 30,5 tonnes de denrées alimentaires, 36 740 litres d'huile de table et 2 200 litres de carburant», tandis qu'un autre déta-

chement de l'ANP «a appréhendé 14 orpailleurs et saisi 3 véhicules tout-terrain, 4 détecteurs de métaux, un groupe électrogène et un marteau piqueur, ainsi que 150 kilogrammes de mélange de pierres et d'or brut et deux téléphones satellitaires à In Guezam».

Y. H.

Chine

## Un Canadien condamné à mort pour trafic de drogue

Un Canadien a été condamné lundi à la peine de mort en Chine à l'issue de son nouveau procès pour trafic de drogue, ont rapporté des médias locaux. Il s'agit de Robert Lloyd Schellenberg, 36 ans, s'était vu infliger en 2018, lors d'un premier jugement, une peine de 15 ans de prison, un verdict jugé fin décembre trop «indulgent» par la justice chinoise. Le jeune canadien a clamé son innocence toute la journée devant un tribunal de la ville de Dalian (nord-est), mais le tribunal a rejeté totalement les explications et la défense de l'accusé. Le juge a déclaré, à l'occasion, que les explications fournies par l'accusé «vont à l'encontre des faits», prononçant le verdict dans une salle d'audience, où environ

70 observateurs avaient pris place, dont des diplomates canadiens. Condamné en première instance en novembre à 15 ans de prison et 150 000 yuans (19 000 euros) d'amende, il avait fait appel. Mais la démarche s'était retournée contre lui, la Haute cour de la province du Liaoning (nord-est) jugeant le verdict trop «indulgent» au vu de la gravité des faits. «Je ne suis pas un trafiquant de drogue. Je suis venu en Chine pour faire du tourisme», avait assuré M. Schellenberg lundi à l'issue de son procès. Robert Lloyd Schellenberg a acquiescé lorsque le juge lui a demandé s'il avait compris le verdict. Il peut désormais faire appel de la peine. La justice chinoise a jugé lundi que Robert Lloyd

Schellenberg, interpellé en décembre 2014, avait joué un «rôle clé» au sein d'un gang impliqué dans le trafic de stupéfiants. «Non content de diffuser des drogues dans un pays, l'organisation criminelle s'est étendue au-delà des frontières (...) Cela nuit à la santé humaine et à la stabilité des pays», a souligné le tribunal. M. Schellenberg avait déclaré également devant les juges être venu en Chine après avoir voyagé au Laos, en Birmanie, en Malaisie, à Singapour ou encore en Thaïlande. Il a affirmé qu'un ami lui a recommandé un traducteur touristique, un Chinois nommé Xu Qing, puis qu'il a ensuite été impliqué à son insu dans un réseau international de trafic de drogue.

«Cette affaire concerne Xu Qing. C'est un trafiquant international de drogue et un menteur», a déclaré Robert Lloyd Schellenberg à la barre. Il a ajouté que le cerveau du réseau est Khamla Wong, un Canadien arrêté en 2016 en Thaïlande et soupçonné de trafic de drogue. Les procureurs chinois reprochaient à Robert Lloyd Schellenberg de faire partie d'un gang qui prévoyait d'envoyer 222 kg de méthamphétamine en Australie, dissimulés dans des pastilles de plastique cachées dans des pneus. Le ministère canadien des Affaires étrangères a déclaré suivre l'affaire «de très près» et apporte une assistance consulaire à Robert Lloyd Schellenberg depuis son arrestation.

L. M.